Règlement interne de la Bibliothèque George Orwell des Territoires de la Mémoire

1. Admission

La Bibliothèque George Orwell (BGO) est accessible gratuitement.

Il est demandé aux utilisateurs de la BGO de respecter la propreté du local, de respecter la tranquillité des autres usagers, de ne pas apporter de la nourriture et des boissons.

2. Emprunt

Tout emprunt à la BGO implique de la part de l'emprunteur la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

L'emprunt de documents n'est autorisé qu'aux personnes membres en ordre de cotisation de l'asbl Les Territoires de la Mémoire et présentant leur carte d'identité. L'inscription est valable un an.

Les Territoires de la Mémoire ne sont pas responsables de l'utilisation abusive et/ou illégale des documents empruntés par l'usager. Et notamment du paiement des droits d'auteur lors de la diffusion d'oeuvres protégées.

Les documents peuvent être empruntés gratuitement pendant un mois. Des rappels d'emprunts en retard sont envoyés tous les mois. Après un an de rappel, le document est considéré comme perdu, celui-ci est alors facturé à l'emprunteur (30€ minimum). Certains ouvrages sont uniquement consultables sur place.

Tout usager qui détériore ou égare un document est tenu d'en assurer le remplacement par un exemplaire de la même édition ou d'en payer la contre-valeur (prix du jour). Pour les périodiques, la contre-valeur est estimée à trois fois la valeur d'origine. Il

appartient à l'usager, à la réception du document, de le vérifier et de faire constater les dégradations éventuelles. À défaut de l'avoir fait, l'usager est présumé responsable de toute détérioration manifeste.

3. Divers

Une photocopieuse est mise à la disposition du public pour les documents de la BGO moyennant paiement de 0,05 € par copie A4.

Tout cas non prévu au présent règlement sera soumis au pouvoir organisateur de la BGO de l'asbl Les Territoires de la Mémoire.

L'asbl n'est pas responsable en cas d'utilisation illégale du matériel informatique. Celui-ci ne peut être utilisé qu'à des fins de recherche documentaire en rapport avec les objectifs de l'association (citoyenneté, camps de concentration, nazisme, lutte contre l'extrême droite ...). Tout usage abusif entraîne l'exclusion de la BGO.

4. Horaire et adresse

Mardi de 13 h à 17 h Mercredi de 10 h à 17 h Vendredi de 10 h à 15 h et sur rendez-vous

Cet horaire peut être modifié sans préavis.

Bibliothèque George Orwell Les Territoires de la Mémoire 22 Place Xavier Neujean 4000 Liège 04.232.70.62 mediatheque@territoires-memoire.be